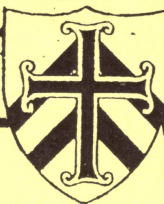


GAZETTE de FETIGNY



et de MENIERES

Mensuel - Numéro 17 - Mars 1993

SOMMAIRE

Fétigny
Remise des clés
de l'abri PC
page 3

Fétigny
La paroisse
au bois
page 4

Football
Bientôt la reprise
page 5

GAZETTE de FETIGNY et MENIERES

Rédaction, publicité et abonnements :

Gazette de Fétigny et Mènières
M. Francis Granget
1532 Fétigny

tél 037 / 61 44 93

Impression:

Rédacton
Rue Grimoux 2
1700 Fribourg

Tél. 037 / 23 28 68

Collaborateurs réguliers :

Alexandre Joye
Claude Pillonel
Jasmine Plüss
Joël Robert

Prochaine parution:
Début avril

Société de tir de Fétigny **LE DRAPEAU A 20 ANS**



Madeleine Zbinden et Henri Renevey, marraine et parrain du drapeau

(photo d'archives Francis Granget)

Le dimanche 14 février dernier, la Société de tir de fétigny a fêté "dans la simplicité et la camaraderie", les 20 ans de leur bannière. Avec, certes, un tout petit peu de retard. Mais qu'importe...

Page 2

Mènières **ASSEMBLEE DES SELECTIONNEURS**

Durant cette réunion, les sélectionneurs broyards ont pris part de leur avenir incertain et ont entendu un historique très fouillé de Mènières établi par leur président.

Pages 6 et 7

LE DRAPEAU A 20 ANS



L'inauguration du drapeau en 1972 (archives)

"Mieux vaut tard que jamais!" C'est sans doute ce qu'ont dû penser les dirigeants de la Société de tir de Fétigny qui ont décidé de fêter les 20 ans de leur bannière... avec une année de retard. 1992 ayant en effet été très chargée pour les sociétés locales fétignaises, c'est cette année, le 14 février dernier plus précisément, qui a été choisie pour marquer dignement cet anniversaire. Une commémoration qui a eu lieu à l'Auberge communale de Fétigny et à laquelle participaient Madeleine Zbinden et Henri Renevey, marraine et parrain du drapeau, le comité de tir de 1972 ainsi que le comité actuel. ainsi que François-Joseph Fracheboud, ancien curé de Fétigny.

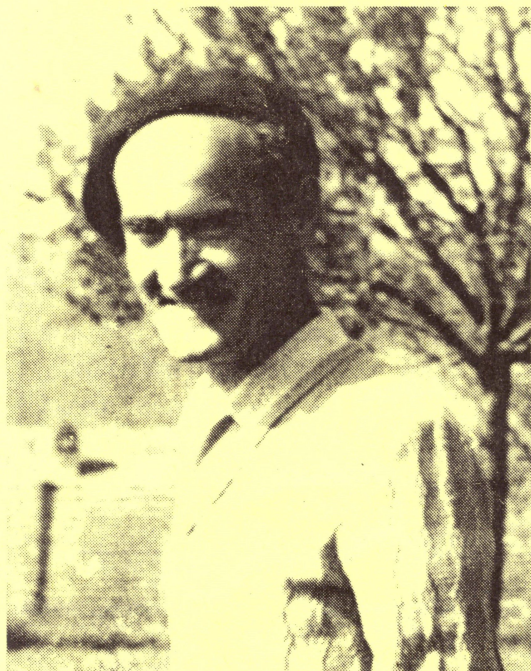
"20 ans, que d'images dans notre mémoire", s'est exclamé à cette occasion le président Hermann Zbinden, avant de dresser une brève rétrospective de la société. En mentionnant tout d'abord qu'Henri Renevey, parrain, avait remporté le challenge de Roi du tir en 1961. Et puis, en 1972, il évoqua l'inauguration du drapeau, avec "ces superbes chevaux et cette calèche où étaient fièrement installés le parrain et la marraine, une marraine qui eut d'ailleurs bien des histoires avec le chapeau qu'elle avait mis pour la circonstance." Souvenirs, souvenirs. Le parrain et la marraine de la bannière inaugurée en 1972 ont ensuite été présents lors de tous les grands événements que connut la Société de tir durant 20 ans. Ainsi, comme l'a relevé Hermann Zbinden, "si un filleul peut être fier de son parrain et de sa marraine, c'est bien notre drapeau".

Durant cette journée d'anniversaire, la parole fut également donnée à Jean-Marc Granget, président de 1977 à 1988, qui était également chargé ce jour-là d'apporter les salutations du Conseil communal. Lors de son allocution, il passa en revue quelques faits marquants pour la société lors de ces deux dernières décennies. En 1973, un an après l'inauguration du nouveau drapeau, ce fut la transformation du stand. Puis, l'année suivante, la rénovation de la ciblerie. La participation au Tir fédéral de Lucerne, en 1979, fut, aux dires de l'ancien président, une sortie mémorable. Cette année-là, Madeleine Zbinden et Henri Renevey furent en outre nommés membres d'honneur. En 1984, les tireurs fétignais se lancent dans une aventure titanessque: la réalisation du Tir de section. Une belle réussite malgré une pluie persistante! Enfin, la seule déception est pour Jean-Marc Granget que le chemin qui mène au stand n'ait pas pu être bétonné. Avant de clore officiellement cette journée de fête, Hermann Zbinden a encore tenu à rendre hommage à un tireur: Maurice Granget, qui s'est beaucoup investi dans le chantier qu'a entrepris dernièrement la société aux cibleries et au stand. "Tout seul, ou avec l'aide d'une ou deux personnes, tu as passé des heures à aménager l'entrée des cibleries et à entreprendre la construction des murs de la buvette sise à côté du stand. Sans toi, nous n'en serions jamais là aujourd'hui", a souligné le président en remerciant de vive voix ce vétéran qui s'engage pour sa société. F.G.

ESTAVAYER-LE-LAC 24 juin au 4 juillet 1993 TIR CANTONAL FRIBOURGEOIS

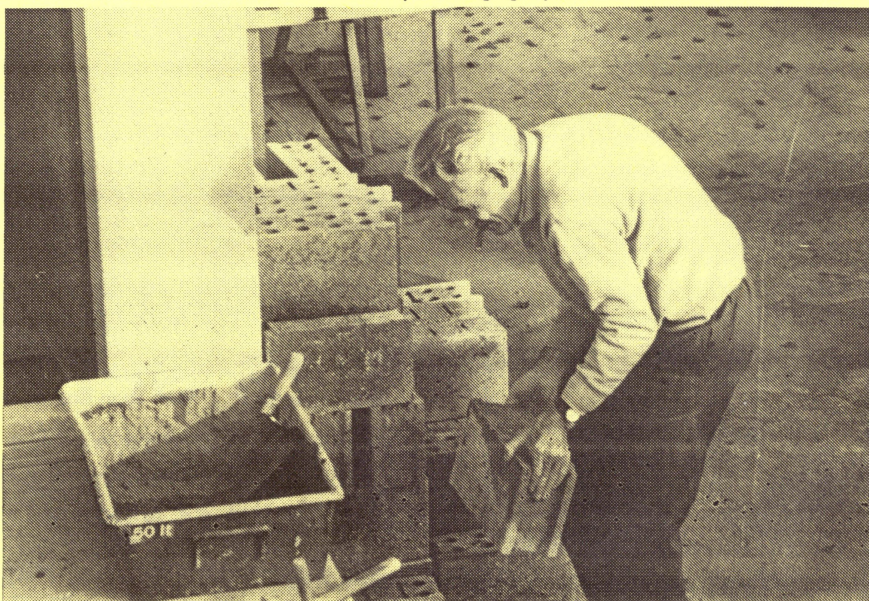
† Monsieur Joseph Fontaine

Samedi 6 février, la famille et les amis de Monsieur Joseph Fontaine étaient réunis en l'église de Fétigny pour rendre un dernier hommage de sympathie à cet homme simple et discret, décédé dans sa 81ème année.



Né le 31 décembre 1912 à Fétigny, Joseph Fontaine était l'avant-dernier d'une grande famille comptant près d'une dizaine d'enfants. Après y avoir effectué sa scolarité, il commença à travailler chez plusieurs employeurs de son village natal, dont Léonard Bersier. C'est alors qu'il dut, pour des raisons de santé, abandonner toute activité professionnelle. Il avait une quarantaine d'années à peine. Joseph Fontaine vécut jusqu'à la fin de sa vie dans la maison familiale, aux côtés de ses trois frères et sœurs, dont il ne reste aujourd'hui que Thérèse.

Nous prions sa famille et ses proches dans la peine d'accepter nos sincères et respectueuses condoléances. F.G.



Souvent seul, Maurice Granget a travaillé de nombreuses heures sur le chantier du stand de Tir (photo Pan'art)

Nouveaux locaux des pompiers, des samaritains et de la Protection Civile à Fétigny

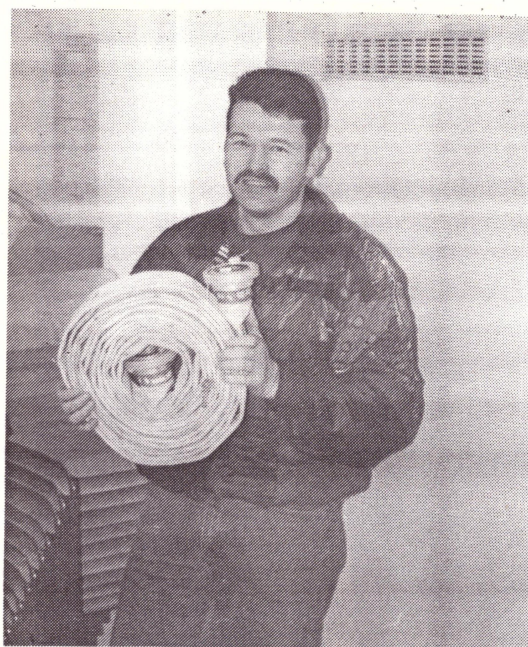
REMISE DES CLEFS

Samedi matin 6 février dernier, à l'heure de l'apéritif, a eu lieu à Fétigny la remise officielle des clés de l'abri de la Protection civile (PC) par les autorités communales.

Dolfi Haenni, syndic, a ouvert cette partie officielle par une brève allocution dans laquelle il présentait toutes les personnes invitées: Daniel Jakob et Jean-Marc Granget, conseillers communaux; Claudy Granget, responsable de la PC; Dany Renevey, commandant du feu, accompagné de ses cadres ainsi que le comité de la Société des samaritaines et sa présidente, Marie-Thérèse Mollard. Toutes les entreprises qui ont oeuvré à la réalisation de ces locaux (isolation phonique très importante et mobilier moderne) avaient également été conviées à cette courte réception.

Daniel Jakob, représentant de l'ordre public, a présenté ensuite tous les locaux par des explications très fouillées et techniques concernant la construction et le fonctionnement de ceux-ci. Il remit alors les clés au responsable de la PC, à la présidente des samaritaines et au commandant du corps de sapeurs-pompiers. Des clés auxquelles étaient attachés, en guise de porte-clés, un téléphone, un pansement et un tuyau rappelant la fonction respective des trois responsables. Après la visite des lieux, tout ce petit monde a enfin partagé un apéritif dans une ambiance des plus sympathique.

F.G.



Daniel Renevey, commandant du feu, et son tuyau en guise de porte-clés

(photo Alexandre Joye)



Dolfi Haenni, syndic; Daniel Renevey, commandant du feu et Jean-Marc Granget, conseiller communal

(photo Alexandre Joye)



Claudy Granget, responsable de la PC à Fétigny

(photo d'archives Francis Granget)



FC Fétigny II

OPERATION SAUVETAGE

La Deux a repris officiellement l'entraînement le jeudi 25 février dernier à la Halle de la DCA à Payerne. Elle aura prochainement un match amical contre Vuisternens et, éventuellement, un deuxième match amical. Les réservistes du FC Fétigny commenceront leur championnat sur le terrain de Cheyres, où ils donneront la réplique à la première équipe locale, avant de recevoir Aumont-Murist au stade communal. Souhaitons d'ores et déjà bon vent à la Deux dans son "opération sauvetage". Mais, pour cela, il faudra que chaque joueur se sente concerné et motivé pour parvenir à l'objectif fixé: le maintien en 4e ligue.

CL. P.

Pompes funèbres P. PÉRISSET

Une entreprise familiale au service des familles depuis trois générations.

Nous accomplissons toutes les formalités, faire-part, annonces mortuaires, cartes de remerciements ainsi que les couronnes, gerbes, fleurs.

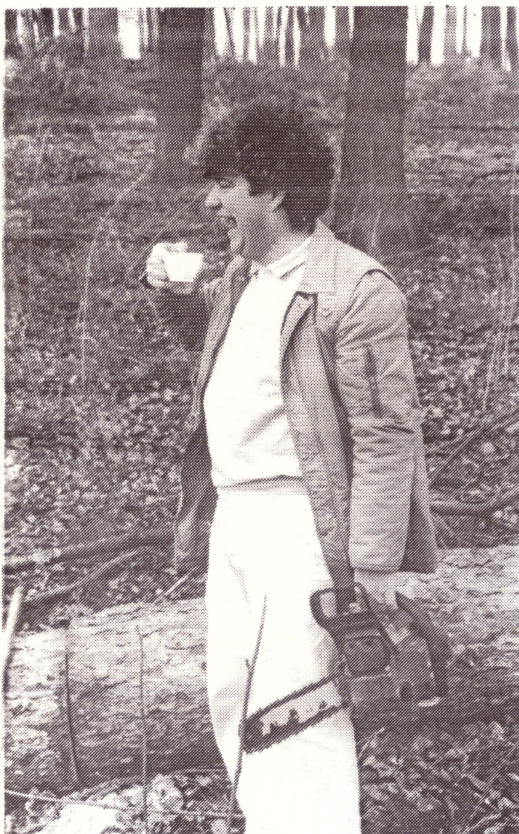
Contrat de prévoyance décès assurant les frais de sépulture.

1470 Estavayer-le-Lac

Chemin de la Scie 11

☎ 037/63 10 83 / FAX 037 / 63 44 70

01-923



La nouvelle façon, revue et corrigée par Pello, de travailler avec une tronçonneuse. Les arbres n'ont qu'à bien se tenir...

Fétigny LA PAROISSE AU BOIS

Lors du dernier remaniement parcellaire, la Paroisse s'est trouvée devant deux solutions: soit se séparer de son bois qui se trouve à la Chaux ou agrandir la parcelle. C'est la deuxième solution qui avait alors été retenue.

Dès 1990, le Conseil de paroisse, aidé par les conjoints masculins et les enfants se retrouve donc au mois de février, pour entretenir sa parcelle boisée et vivre un bon petit moment ensemble. A midi, c'est la tradition, l'on mange saucisson, saucisse et cervelas préparés par les spécialistes, Bernard Egger ou Michel Arrighi.

Merci aux dames du Conseil pour les neuf heures et le souper ainsi qu'à Léon, David, Claude, Olivier et Michel qui ont mis à disposition leurs tracteurs, remorques, fendeuses et tronçonneuses pour nous aider à faciliter le travail, qui sans ces outils serait pénible.

Merci aussi à Pello pour sa bonne humeur. Mais, un petit conseil, regarde avant de garer ton bus. Comme ça, on ne sera pas obligés d'aller chercher le tracteur à Maurice avec Seb, pour te sortir du bourbier.

En conclusion, l'on peut joindre l'utile à l'agréable, respecter la nature et entretenir l'amitié.

Bruno Marchello



Au bois, le conseil de paroisse travaille en famille. A côté du président Bruno Marchello, on trouve Claude, François et Olivier Renevey. (photos Alexandre Joye)

Fanfare paroissiale de Fétigny-Ménières

LA SOIREE APPROCHE...

Samedi 27 mars prochain, à la grande salle de Fétigny, la fanfare paroissiale de Fétigny-Ménières présentera sa soirée annuelle. Leurs uniformes sont repassés, leurs instruments sont astiqués et leurs morceaux peaufinés: les musiciens des deux villages sont donc fin prêts à vous accueillir en musique à l'occasion de leur traditionnel concert.

Précédé par la production des élèves instrumentistes, dirigés par Pierre Baumgartner, le programme de la fanfare comprend dix pièces. Parmi lesquelles on relèvera notamment "Sarabande" de Georg Friedrich Händel et, dans un tout autre registre, "The show must go on" et "One moment in time", deux succès parmi tant d'autres du célèbre groupe rock Queen. Un groupe qui a par ailleurs perdu il y a quelques mois son chanteur vedette Freddie Mercury. Emmenée par Michel Chevalley, dont ce sera la première soirée derrière le pupitre de direction, la fanfare cédera alors sa place sur la scène à la section tambours toujours placée sous la baguette du jeune et talentueux (si, si j'vous jure!) moniteur Alain Blanc.

Enfin, après l'entracte, quelques musiciennes et musiciens reviendront sur les planches pour interpréter "Les stars en action", une désopilante suite de sketches qu'ils ont concocté cet hiver entre deux répétitions de musique. Après ce spectacle, qui devrait déridier même les plus maussades dans la salle, aura lieu la traditionnelle soirée familiale. Ambiance assurée dans la salle et surtout...dans le bar! Mais tout cela, c'est seulement pour le 27 mars. Réservez d'ores et déjà cette date.

F.G.



Après les Brandons, Alain Blanc, moniteur des tambours, se sent prêt à affronter la soirée de la fanfare. (photo Pan'art)

BIENTÔT LA REPRISE...



Après un hiver où elle s'est entraînée facultativement à la halle de la DCA à Payerne et une sortie aux Diablerets (Vers-l'Eglise), la Une du FC Fétigny a tout d'abord effectué, début février, un tournoi en salle à Payerne organisé à l'intention des équipes de 3e et 4e ligue. L'équipe s'est tout d'abord qualifiée pour les 1/4 de finales en comptabilisant 5 points en 4 matchs dans son groupe. Ce quart de finale contre une sélection payernoise (formée entre autres de Bapst, Willomet et Bader) fut épique. Menés à 3 reprises au score, les Fétignois parvinrent à chaque fois à égaliser (3 buts de J.-M. Renevey). Lors de la série des tirs au but qui s'en suivit, ce même Renevey fut à nouveau le seul joueur fétignois à trouver la faille. Mais, ce fut insuffisant, puisque le gardien Bapst (FC Moudon) fit le désespoir de la phalange de François Joye en arrêtant les penaltys de Perez, Zuniga et Deschenaux. C'est donc sur le score de 2 penaltys à un que les Fétignois furent éliminés par les futurs vainqueurs du tournoi.

Après ce tournoi, la reprise de l'entraînement était fixée au 9 février. Dix jours plus tard, les Fétignois jouaient leur premier match amical, chez eux, contre la deuxième ligue de Siviriez. Après une bonne première mi-temps (1-1), les Fétignois sombrèrent en fin de partie avant de finalement s'incliner 5 à 1. Mais il est vrai aussi que le score était encore 1-1 à 20 minutes de la fin et que la sortie sur blessure de Rossier n'a pas arrangé les affaires fétignaises.

Pour leur 2e match amical, les Fétignois ont vaincu sur le score de 4-3 Jorat-Mézières, une équipe qui se trouve en fin de classement en 3e ligue et qui de plus est n'avait effectué le déplacement de Fétigny qu'avec 10 joueurs. Là encore il faut ajouter que la Une, pour cause d'absences professionnelles ou de blessures, avait dû faire appel à Patrick Joye et Eric Renevey, deux joueurs de la deuxième équipe toujours prêts à rendre service à leur club.

Enfin, la préparation des hommes de François Joye continue normalement son bonhomme de chemin à deux semaines de la reprise du championnat: le 28 mars contre Châtonnaye, à Fétigny.

Claude Pillonel



Les trois nouveaux joueurs de la première équipe:
Thierry Rossier, Thierry Aubonney et Blaise Sanglard

(photos Loubet)

Sport \$

Fétigny

Le tournoi des vétérans aura lieu!

La nouvelle est tombée récemment sur notre téléspectateur. Elle réjouira sans aucun doute les mordus du ballon et les accros invétérés de la buvette du foot: le fameux, l'unique, le seul, l'inestimable tournoi inter-familles à 6 joueurs aura à nouveau lieu cette année. Il a été agendé aux 10 et 11 juillet prochains.

Après une année sabbatique, voulue par les organisateurs en raison des nombreuses manifestations qui ont occupé les fétignois l'an dernier, cette compétition attendue par tous les footballeurs de 7 à 77 ans remportera, c'est certain, le succès habituel. Un succès que lui vaut son caractère populaire et son incontournable cantine, propice à une nuit de folie qui n'a pas d'équivalent dans tout l'hémisphère nord de la Terre, voire au-delà.

D'autres renseignements et la formule d'inscription vous parviendront ultérieurement, également par le biais de la Gazette.

F.G.



FOOT

Amicale des vétérans

CLASSEMENT

1.	Cugy	9	17 points
2.	Dompierre	9	12 points
3.	Bussy	9	11 points
4.	Châtonnaye	8	9 points
5.	Fétigny	8	9 points
6.	Avenches	8	7 points
7.	Corpataux/Rossens	9	7 points
8.	Montagny/Cousset	9	6 points
9.	Murist	9	5 points
10.	Grandcour	8	3 points

Prochains matchs pour les vétérans de Fétigny:

A jouer avant le 2 avril 1993:

Fétigny - Grandcour (match en retard)

2 avril 1993:

Fétigny - Bussy

9 avril 1993:

Montagny/Cousset - Fétigny

EN BREF...

Ménières

Création d'une place pour récolter les huiles usagées

Comme il avait été dit lors de la dernière Assemblée communale, Ménières va consacrer un endroit pour la récupération des huiles usagées. La construction de cette place a débuté il y a peu. Elle se situe à côté du Café des XIX Cantons. Ces travaux vont durer quelque temps encore et le Conseil communal informera la population dès qu'ils seront terminés.

J.R.

Ménières

Deux octogénaires de plus

Ménières compte deux octogénaires de plus depuis la fin du mois de février. Le 23 janvier dernier, Lucie Oberson passait en effet le cap des 80 ans. Et, un mois plus tard, c'était au tour de Julia Perrin d'atteindre cet âge fort honorable.

La "Gazette" profite de cette occasion pour souhaiter à ces deux dames tous ses voeux de santé et de bonheur.

J.R.

Fondation Claude Blancpain

Méniérois à l'honneur

Le prix 1992 de la fondation Claude Blancpain a été remis, mardi 9 février dernier, à l'éditeur fribourgeois Michel Moret, originaire de Ménières, créateur et fondateur des éditions de l'Aire. Il récompense le lauréat pour avoir contribué, "de façon remarquable, au rayonnement de la culture française dans notre pays".

Né à Estavayer-le-Lac en 1944, Michel Moret est originaire de Ménières, où il a passé une enfance paysanne. Après un apprentissage de libraire et diverses activités dans le monde de l'édition, il fonde en 1978 les éditions de l'Aire, qu'il développera pour en faire l'une des plus importantes maisons d'édition de Suisse et la principale de Suisse Romande. Michel Moret a notamment édité des écrivains fribourgeois, parmi lesquels Marie-Claire Dewarrat, Nicolas Kolly et Christiane Torche.

(c.)

Ménières: assemblée des sélectionneurs broyards SOMBRE AVENIR

Les sélectionneurs de la Broye fribourgeoise étaient réunis en assemblée annuelle, vendredi 5 mars dernier à Ménières. L'occasion pour eux de dresser le bilan de l'année écoulée, mais également de tirer des perspectives d'avenir. "Un avenir qui semble plutôt sombre, mais par lequel il faudra bien passer", a relevé le président Henri Pillonel. Conscient que des concentrations sont également inéluctables dans le monde agricole.

Ménières, village typiquement agricole et fief des sélectionneurs broyards - ils sont encore cinq à produire des semences dans ce village de quelque 200 habitants -, a accueilli vendredi dernier l'assemblée annuelle du Syndicat des sélectionneurs broyards. Présenté par Eugène Maeder, gérant du syndicat, le rapport de l'année 1992 a permis de constater que l'exercice financier se soldait sur un bénéfice de moins de deux mille francs pour un total des dépenses de l'ordre de 1,3 million de francs. L'an dernier, le syndicat broyard a vendu un peu plus de 675'000 kg de semences. "C'est-à-dire 60'000 kg de moins que l'année précédente, soit une diminution de 160'000 kg en deux ans", a précisé Eugène Maeder, qui explique cette baisse par la diminution des ventes de semences d'orge d'automne, par les fortes pluviosités qui ont empêché de terminer les emblavures en automne 1992 et, enfin, par le nombre sans cesse croissant des agriculteurs qui effectuent eux-mêmes le tri des semences, estimant le prix de ces dernières "trop onéreux".

Le groupement broyard multiplie les variétés les plus courantes - une vingtaine dont la "vedette": l'Arina - et achète les variétés secondaires auprès d'autres syndicats. Selon Eugène Maeder, "il manque actuellement à l'assortiment une variété de blé dont le potentiel de rendement pourrait être intéressant pour la fabrication du biscuit".

Dans son rapport, le gérant a encore souligné qu'il y avait aujourd'hui plus de 60 stations de triage en Suisse et que, "dans un proche avenir, ce nombre pourrait se limiter à 5". Dès lors, il semble ne faire aucun doute que les petits syndicats, comme celui de la Broye, devraient être appelés à disparaître ou, du moins, "à trouver d'autres formules de concentration et de rationalisation". Des commissions d'étude se sont par ailleurs déjà mises au travail afin de repenser la structure de toute la chaîne de production de semences dans le pays, de leur sélection à leur commercialisation.

Mais, devant cet avenir incertain, Eugène Maeder ne veut toutefois pas peindre le diable sur la muraille: "Nous devons rester optimiste et, par conséquent, fêter l'an prochain le 75e anniversaire de notre syndicat". Cet anniversaire aura lieu le 4 mars 1994, au siège de la société à Vesin, le jour de l'assemblée annuelle. "Un événement qu'il faudra dignement marquer, puisque, vraisemblablement, on ne devrait pas fêter le centième anniversaire", a relevé quant à lui Henri Pillonel, président du groupement. Afin d'organiser cette manifestation, le comité s'est par ailleurs vu prolongé exceptionnellement son mandat d'une année.

Comme de coutume, Henri Pillonel avait préparé une présentation historique fouillée de la commune qui accueillait l'assemblée. Estimant qu'elle pourrait susciter votre intérêt, nous la reproduisons ci-dessous:

HISTOIRE DE MENIERES

"De gueule au sanglier rampant d'or, accompagné à senestre en chef d'une molette d'éperon d'argent." Cette courte phrase n'est pas tirée d'un ouvrage ésotérique ou d'un quelconque parchemin du Moyen Age, c'est simplement la description des armoiries de la charmante commune de Ménières.

Dans ses armoiries déjà, le village avançait ses prétentions de jouer un rôle à l'extérieur même de ses frontières, puisque le sanglier est emprunté à la Maison d'Avenches et la molette est l'emblème des sires de la Molière. Son blason nous rappelle donc que la famille appartient autrefois à ces deux familles.

L'ouvrage consacré aux chapelles et aux églises du canton de Fribourg décrit ainsi le village de Ménières: "Entre Payerne et l'éperon escarpé de Surpierre, la rive gauche de la plaine de la Broye s'élargit en forme de triangle. C'est au fond de ce renflement qu'est tapi le village de Ménières, adossé à une forêt de pins légèrement surélevée et entrecoupée de pans de molasse."

Les noms pour la désigner ne manquent pas: Mignières, Minuères, Meynère, Mesnières et Minières. On apprend aussi en consultant les ouvrages historiques la concernant qu'en 1832 Ménières était paroisse de la préfecture de Surpierre et du décanat d'Avenches. La paroisse possédait 248 poses de prés plus ou moins marécageux, 508 champs, 193 forêts, 179 habitants et 50 habitants pour 36'350 francs. Dans le village, on trouvait une église, dédiée à St-Denis, une cure, une auberge, un moulin, un détail de sel, un bureau de péage pour les boissons, 41 habitations et 6 bâtiments divers.

En remontant un peu dans le temps, on découvre que cette petite seigneurie appartenait à la maison de la Molière et partiellement aux dominicaines d'Estavayer-le-Lac en 1323. En 1541, Jean le Loys, co-seigneur de Marnand, y possédait les droits féodaux. Le droit du seigneur de Cugy sur le patronage de l'église de Ménières est reconnu en 1561. L'année 1618, le 31 décembre devrait rester gravée dans les mémoires de tous les habitants de la commune puisque, à cette date, le gouvernement acheta la co-seigneurie de Ménières à l'avoyer Lanthen-Heid, pour le prix de 6'000 écus.

Il y avait autrefois à Ménières une léproserie qu'on appelait hôpital. Les érudits ne manquent pas de dire que "min" signifie eau, ruisseau et "er" terre, terrain bas et humide. Il est amusant de constater que lors de la Visite en 1453, on relève de l'humidité dans l'église et celle de 1663 déplore qu'elle n'ait ni plancher, ni pavé, si bien que les pieds des fidèles baignent dans l'eau.

Mais, il y a une chose plus intéressante, c'est ce qu'on appelait au début du XIXe siècle la "Mort de Ménières". A l'approche des suédois, en 1639, les habitants de la Franche-Comté se sauvèrent en Suisse et y apportèrent une fièvre maligne. Une fièvre qui du mois de janvier à celui d'août emporta bien du monde à Ménières, où ces étrangers venaient de plusieurs lieues pour assister à la messe. La peste qui survint fit également de grands ravages; en trois jours huit maisons, pendant l'espace d'une semaine quinze, et enfin toutes celles de la paroisse - à l'exception de la cure et de quatre autres - furent infectées. De sorte que le curé eut à administrer, un jour, quinze pestiférés dans la matinée, tant indigènes qu'étrangers. Ces derniers étaient en si grand nombre dans le voisinage que durant la quinzaine de Pâques, il se présenta 3 à 400 personnes pour se confesser, et qu'il y eut des jours où environ 1'000 personnes auraient voulu s'approcher des sacrements. (ndlr: il est bien fini ce temps-là...)

En 1717 un arrangement eut lieu entre l'Etat de Berne et le curé de Ménières au sujet de la dîme que ce dernier lieu et de celle de Fétigny. D'après un pacte de l'an 1560, il était défendu à la commune d'aliéner des prés à clos à des étrangers, cet acte fut confirmé en 1739. D'après un décret du 23 janvier 1818: "Aucun individu étranger au canton, qu'il y soit domicilié ou non, ne peut y acheter ou acquérir d'une autre manière une propriété foncière, à quelques exceptions près, à moins d'en avoir obtenu à l'avance la permission du Conseil d'Etat."

Henri Pillonel

Gazette de Fétigny et de Ménières Bientôt une nouvelle formule...

Pour des raisons financières mais également pratiques, la Gazette de Fétigny et de Ménières envisage d'adopter, en principe dès le prochain numéro, une nouvelle formule graphique. La solution qui, pour l'heure, semble la plus avantageuse prévoit un format beaucoup plus grand et une diminution du nombre de pages. Permettant ainsi une diminution importante de travail dans la manutention du journal.

En espérant que les lecteurs seront satisfaits par ce changement de formule, qui devrait également apporter une plus grande clarté dans la mise en page, toute l'équipe de la Gazette les remercie d'avance pour leur compréhension et pour leur soutien.

Enfin, si des personnes intéressées à la vie sociale du village ainsi qu'à l'écriture, à la photographie ou à la mise en page d'un journal, elles seront les bienvenues au sein de la rédaction qui désirerait étoffer ses rangs. De manière à couvrir encore mieux l'actualité des villages de Fétigny et de Ménières et, par conséquent, de rendre toujours plus attractif votre journal. Merci et ...à bientôt.

La rédaction

Dans notre prochain numéro:

Les Brandons en photos

Lors des derniers Brandons de Payerne, les photographes de la Gazette ont sillonné les rues de la cité de la Reine Berthe à la recherche de Fétignois et de Méniérois. Ils vous en ramènent quelques clichés. (réd.)



Martial Lambert, avec les Tétanoces
dimanche lors du cortège (photo Pan'art)

TS SABLAGE SA

Zone industrielle
1541 SÉVAZ

Traitements de surface

Tél. 037 / 63 50 05
Fax 037 / 63 50 10
Natel 077 / 34 17 79

Banque SBS Estavayer-le-Lac

- Sablage
- Métallisation
- Thermolaquage
- Peinture 2 composants

GRAND LOTO

**Dimanche
28 MARS 1993 à 14h00**

salle de l'école, café
et pavillon

25 séries pour 8 fr. le carton
magnifique pavillon de lots
d'une valeur de 4'500 fr.

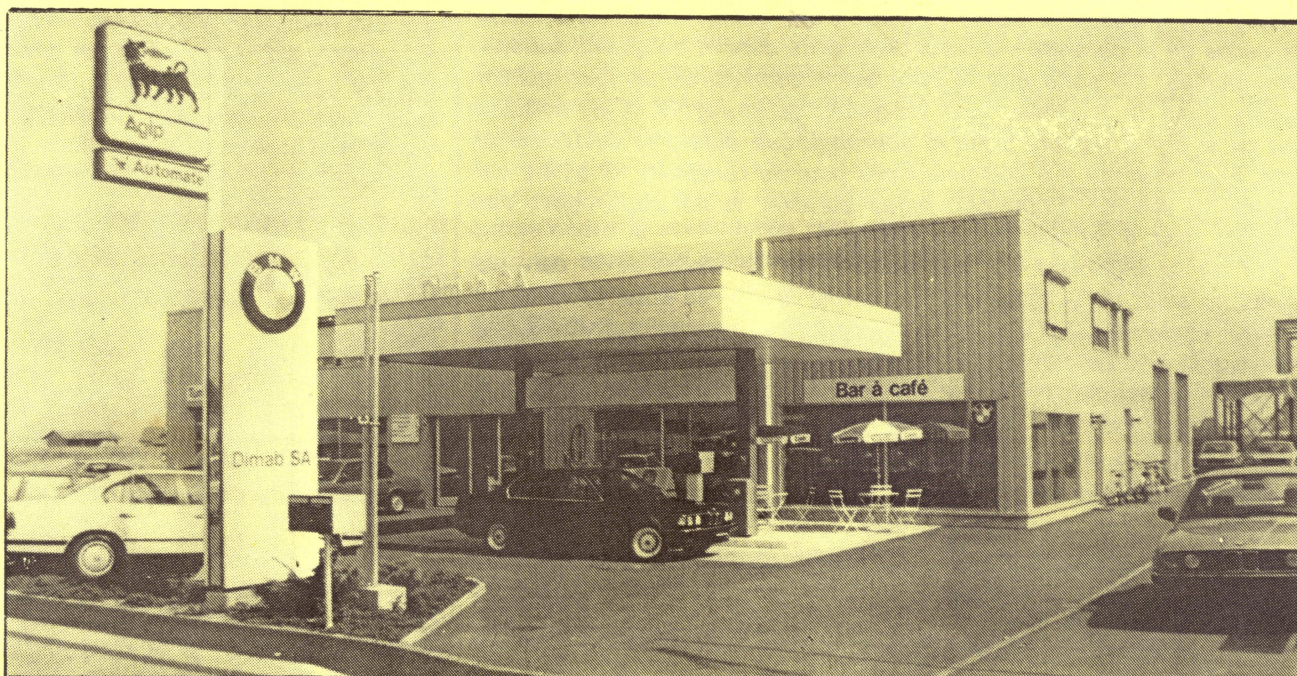
Service de bus

Se recommande:

le groupement scolaire de Fétigny-Ménières

MENIERES

JAB
1532 Fétigny



Atelier de réparation - Exposition
Tunnel de lavage - Bar à café

Garage DIMAB SA

PAYERNE - Route de Bussy - ZI La Palaz
© 037 / 61 55 00



Agence officielle BMW:
Broye vaudoise, fribourgeoise et Glâne